

APPEL CONTRE L'IMMIGRATION JETABLE ET POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE D'ACCUEIL

Le nouveau projet de loi asile et immigration du gouvernement conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des personnes migrantes. Il a pour objectif de graver dans le marbre et de radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives : systématisation des obligations de quitter le territoire français (OQTF) et des interdictions de retour sur le territoire français (IRTF), dans la suite des instructions déjà prises pour augmenter les assignations à résidence et le nombre de centres et locaux de rétention administrative.

Le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées. Les personnes migrantes sont déshumanisées et considérées uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits « en tension ».

Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreuses personnes étrangères, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints. Le projet prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique...

Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des

personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des personnes étrangères sont de plus en plus précarisés.

Nous appelons à nous mobiliser contre cette réforme qui, si elle était adoptée, accentuerait encore le fait que les personnes étrangères en France sont considérées comme une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir.

Il est de la responsabilité de nos organisations, associations, collectifs et syndicats de réagir. Nous appelons à la mobilisation la plus large possible sur tout le territoire dans les prochaines semaines. Nous appelons à la mobilisation devant toutes les préfectures le 1er février, et durant le mois de février devant les centres de rétention administrative. Nous préparons une mobilisation nationale début mars.

Premiers signataires: LDH (Ligue des droits de l'Homme), Association Bagagérue, Association française des juristes démocrates, Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) Attac France, CGT, La Cimade, CNT-Solidarité Ouvrière, CTSPV (Collectif des Travailleurs Sans-Papiers de Vitry), collectif Vigilance pour les droits des étrangers Paris 12e, Coordination des sans papiers paris CSP75, FASTI, FEMMES DE LA TERRE, FSU, GISTI, Groupe Accueil et Solidarité, Marche des Solidarités, Médecins du Monde, Pantin solidaire, Paris d'Exil, Solidarités Asie France (SAF), Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, Tous Migrants Briançon, Tous Migrants 73, Union syndicale Solidaires.

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE DES ARDENNES MERCREDI 1^{er} FÉVRIER 2023 DE 12H À 14H POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES ÉTRANGER-ES



COLLECTIF «ENSEMBLE SOLIDARITÉ EXILÉ·ES» (CIMADE, LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, RESF)